

DEPARTEMENT  
de la HAUTE-VIENNE  
Arrondissement de  
LIMOGES  
Canton de Saint-Yrieix-  
La-Perche  
**COMMUNE DE  
RILHAC-LASTOURS**

Nombre de Conseillers  
en exercice : 11  
présents : 9  
votants : 11  
procurations : 2

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-deux le dix-huit octobre

Le : 18 octobre 2022

Le Conseil municipal de la commune de RILHAC-LASTOURS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Jacques BARRY, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 13/10/2022

**PRESENTS** : : Mesdames Claudine ARNAUD, Fabienne DACQUET  
Cécile PERAIN, Aurélie RANOUIL Messieurs Jacques BARRY, Didier  
GRABIAUD, Sébastien FISSOT, Jean-Bernard RIVASSEAU, Michel  
VILLARS

**ABSENT** : Maxence CANION (procuration donnée à Cécile PERAIN)  
Laurent ROUBINET (procuration donnée à Jean-Bernard RIVASSEAU),  
Secrétaire de séance : Claudine ARNAUD

Objet : subvention FNATH et GVA Féminin 2022

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'attribuer des subventions à la FNATH (association des accidentés de la vie) et au Groupement de Vulgarisation Agricole Féminin de Nexon.

Il demande au Conseil de se prononcer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**-ACCEPTE** la proposition de M. le Maire,

**-FIXE** le montant de 100 € pour la FNATH et 50 € pour le GVA Féminin de Nexon.

Fait et délibéré, en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, en Mairie,

Le Maire, Jacques BARRY

